

ARC Immobilier : des honoraires justifiables

Les honoraires maximum du service transaction-vente*

Mandat simple, Mandat Cible (Semi Exclusif avec le concours ARC Immobilier)

Jusqu'à 30 000€	forfait de 1 790€
De 30 001€ à 50 000€	forfait de 3 500€
De 50 001€ à 70 000€	forfait de 4 300€
De 70 001€ à 99 999€	forfait de 5 000€
De 100 000€ à 115 999€	forfait de 5 800€
De 116 000€ à 500 000€	5%
A partir de 500 001€	4 %

Avec un minimum de 22 500 €

Pour sécuriser votre vente grâce à la réactivité et le professionnalisme d'une agence physique ? Ce service vous est proposé à 1 990€ TTC (rédaction de l'offre d'achat, rédaction du compromis de vente, suivi administratif et financier du dossier, force de proposition et de solution en cas de soucis.)